

*Questions orales*

le système n'est plus adéquat et ne rencontre plus les exigences de la société actuelle, je propose, appuyé par le député de Bellechasse (M. Lambert):

Que le gouvernement étudie immédiatement la possibilité de réviser les lois qui régissent nos pénitenciers, notre système de cautionnement et de réhabilitation et prenne des mesures immédiates afin de mieux protéger notre société.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc pas être proposée.

\* \* \*

● (1410)

**L'ASSURANCE-CHÔMAGE**

ON DEMANDE QUE LA LOI SOIT MODIFIÉE DE FAÇON À FAVORISER LE TRAVAILLEUR AGRICOLE INDÉPENDANT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion relative à une question importante et urgente.

Étant donné que les travailleurs indépendants du domaine de l'agriculture sont victimes d'injustices en raison de l'application du règlement 172(4) paragraphe b) de la loi sur l'assurance-chômage, qui stipule que la moitié des revenus bruts provenant d'opérations agricoles doit être considérée comme gains, et étant donné que depuis un certain temps les revenus agricoles nets sont difficiles à réaliser, je propose appuyé par l'honorable député de Rimouski (M. Allard):

Que cette Chambre charge le comité permanent de la main-d'œuvre de faire une étude spéciale de ce règlement afin de découvrir jusqu'à quel point il est injuste à l'endroit de cette catégorie de travailleurs et de faire des recommandations pour qu'il soit modifié s'il y a lieu.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc pas être proposée.

ministres des finances suppléants, je poserai ma question au premier ministre suppléant. Selon le rapport du comité d'étude des mesures fiscales relatives aux sociétés, environ 73,000 nouveaux emplois auront été créés dans les secteurs de la fabrication et de la transformation au cours de la période 1972-1975, par suite des mesures fiscales relatives aux sociétés. D'autre part, le nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication, selon la plus récente enquête sur la population active, a connu une baisse stupéfiante de 90,000 emplois depuis six mois. Devant ces faits, le premier ministre suppléant est-il convaincu que les mesures dont j'ai parlé ont eu un effet permanent sur l'emploi dans le secteur de la fabrication et, dans l'affirmative, à quel point?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, la réponse est oui. Nous croyons qu'elles ont eu un effet durable. Nous croyons qu'elles ont soutenu les investissements et, partant, constitué un fondement pour une croissance continue du nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication.

**M. Diefenbaker:** Elles semblent plutôt avoir constitué un fondement pour une aggravation du chômage.

**M. Stevens:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication a en réalité baissé, le premier ministre suppléant croit-il, que sans ces mesures, il y aurait eu non pas 90,000, mais 163,000 emplois de moins dans ce secteur?

**M. Sharp:** Non, monsieur l'Orateur, pas nécessairement.

**M. Stevens:** Puis-je adresser une dernière question supplémentaire au premier ministre suppléant, monsieur l'Orateur? Comme les dernières prévisions du Conference Board indiquaient que le chômage serait inférieur au taux de 7.1 p. 100, le premier ministre suppléant est-il prêt à admettre la justesse des prévisions du Conference Board sur le chômage pour le dernier trimestre de cette année, c'est-à-dire un taux dépassant les 8.5 p. 100?

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, je ne m'aventure jamais dans ce genre de prophétie. J'admire mon honorable ami qui semble être très sûr de lui dans l'attitude qu'il adopte.

LE CHÔMAGE DANS LA RÉGION ATLANTIQUE—DEMANDE DE RÉVISION DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT EN RAISON DE L'ÉCHEC DES PROJETS DE CRÉATION D'EMPLOIS

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, vu l'absence du ministre de l'Expansion économique régionale, puis-je adresser ma question au premier ministre suppléant? Comme le chômage régional a augmenté au Canada—en dépit du léger fléchissement du taux national—surtout dans les provinces Atlantiques où il s'est accru sensiblement, le taux à Terre-Neuve dépassant encore les 17 p. 100, le gouvernement est-il en train de revoir ses programmes de développement régional vu que la politique de développement régional n'a pas réussi à créer des emplois?

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE**

L'INCIDENCE DES CONCESSIONS FISCALES AUX SOCIÉTÉS SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS—LES PRÉVISIONS DU CONFERENCE BOARD AU SUJET DU CHÔMAGE

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Finances et des deux

[M. Caouette (Villeneuve).]